

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-676941

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1164

Société : RAM

☐ Actif

☒ Pensionné(e)

☐ Autre

Nom & Prénom : ESSAMLAH Mohammed

Date de naissance : 30/06/1950

Adresse : Lot. ERAZ WIFAKH 1182 Apt n° 11 Témara

Tél. : 06 61134122

Total des frais engagés : 773,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Naama ZEMED
Pneumologue - Allergologue
Appt. 9, Av. Abdelkrim Al Khadib
Lot. 3184 - Al Widiar - Témara
Tél: 05 37 62 71 71

Date de consultation : 28/3/13

Nom et prénom du malade : BOUADILA Fadma

Age :

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie : Bronchite chronique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 28/3/13

Signature de l'adhérent(e) : All.

Autorisation CNDP N° A-A-213/2015

[illegible]

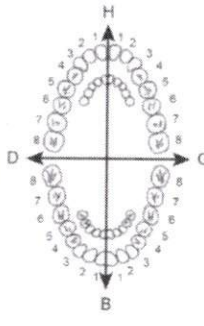
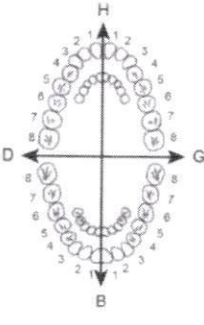
EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	06/10/89	323,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
06/10/2022 	06	2000	

[illegible]

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCOEFFICIENT MASTICATOIRE		
	H D G 25533412 00000000 00000000 35533411 21433552 00000000 00000000 11433553 B		
	[Création, remont, adjonction]		
	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
			INP : [][][][][][][][][][][][][][][]
			COEFFICIENT DES TRAVAUX []
			MONTANTS DES SOINS []
			DEBUT D'EXECUTION []
			FIN D'EXECUTION []
			COEFFICIENT DES TRAVAUX []
			MONTANTS DES SOINS []
			DATE DU DEVIS []
			DATE DE L'EXECUTION []

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Cabinet
Pneumologie -
Allergologie
Dr. Naaima ZEMED**

Maladies respiratoires, Asthme et
Allergie, Tuberculose, Sevrage Tabagique
et Pathologie liée au Sommeil

Ancien médecin des hôpitaux
universitaires Avicenne, Moulay Youssef
et l'hôpital militaire de Rabat.



**عيادة
أمراض الجهاز التنفسي
والحساسية
د. نعيمة زهد**

أمراض الجهاز التنفسي، الربو والحساسية، السيل،
الإقلاع عن التدخين والأمراض المتعلقة بالنوم

طبيبة سابقة بمستشفيات مولاي يوسف، ابن سينا
والمستشفى العسكري بالرباط

تمارة، في 06/10/2022

Nota d'Honoraires

M^{re}. BOUALI LA

Patrimoine

Radiographie Thorax

20000MAD

Annexe la présente facture à la
Somme de Deux cents
Dinars.

Dr. Naaima ZEMED
Pneumologue - Allergologue
Avenue Abdelkrim Al Khattib, lot 3124, Al Wafak - Témara.
05 37 62 71 71

**Cabinet
Pneumologie -
Allergologie
Dr. Naaima ZEMED**

Maladies respiratoires, Asthme et
Allergie, Tuberculose, Sevrage tabagique
et Pathologie liée au Sommeil

Ancien médecin des hôpitaux
universitaires Avicenne, Moulay Youssef
et l'hôpital militaire de Rabat.



**عيادة
أمراض الجهاز التنفسي
والحساسية
د. نعيمة زمد**

أمراض الجهاز التنفسي، الربو والحساسية، السيل،
الإقلاع عن التدخين والأمراض المتعلقة بالنوم

طبيبة سابقة بمستشفيات مولاي يوسف، ابن سينا
والمستشفى العسكري بالرباط

تمارة، le 26/10/2022

M^{re} Bandirio Fotima

185,00

1) Soflu 250mg

25ff x 2j polt 0 2moe

45,30

2) Ventoline 25ff x 1j polt 0 7j one
25ff antbroneis

52,80

3) Ozil. plus 20mg

39,90

1ff 1j polt 14j one

4) Exomuc

1slu x 8j polt 10j one

323,00

Dr. Naaima ZEMED
Pneumologie - Allergologie
Apppt 9 (2^{ème} étage), Avenue Abdelkrim Al Khattib, lot 3124, Al Wifak, Témara.
05 37 62 71 71 dr.n.zemed@gmail.com

GlaxoSmithKline
Maroc
Ain El Kouda
Région de Rabat



VENTOLINE 100 mcg
Aérosol 200 doses
PPV 45,30 DH

OT: GB20163
ER: 12/2023
PV: 185 DH 00

Cipla
Etiquette

LOT: 210372
PER: 09/2026
PPV: 52,80 DH

LOT 21005
PER SEP 23
PPV 39,90 DH

39,90